



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des commissaires

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2009 Volume 11 - numéro 10

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 17 février 2009 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassitat, Marie-Jeanne Lebel, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, France Dubé, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Mesdames Chantal Desjardins, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Jean-Pierre Gagnon, commissaires, et madame Johanne Brousseau, représentante du comité de parents.

PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne-Marie Morin, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2009 - # 8
- 5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 3 février 2009 - # 9
- 6.0 Rapport du comité de parents
- 7.0 Direction générale
 - 7.1 Inscription des droits de propriété de l'Inforoute Bas-Saint-Laurent
 - 7.2 Comité de gérance de l'Inforoute Bas-Saint-Laurent
 - 7.3 Colloque sur la persévérance scolaire
 - 7.4 Téléphonie IP
 - 7.5 Information sur le projet de loi 88
- 8.0 Varia
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-327-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 2009 - # 8

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 20 janvier 2009 - # 8, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-328-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 3 FÉVRIER 2009 - # 9

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Lucie Bossé, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 3 février 2009 - # 9, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-329-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents, fait un compte rendu de la réunion du mois de février 2009 du comité de parents. Les principaux sujets discutés furent :

- Présentation, par madame Christiane Séguin, du Plan d'action pour soutenir la réussite des élèves H.D.A.A.;
- Consultation sur le projet de calendrier scolaire 2009-2010, secteur jeune;
- Délégation d'un membre au conseil général de la F.C.P.Q. qui aura lieu le 21 mars 2009;
- Formation, le 23 février 2009, pour les membres des conseils d'établissement : 23 personnes se sont montrées intéressées;
- Visite prochaine de monsieur Christian Ouellet pour parler des projets particuliers en vigueur dans les écoles;
- Visite prochaine de monsieur Daniel Beaulieu.

INSCRIPTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DE L'INFOROUTE BAS-SAINT-LAURENT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'il y a lieu de procéder à l'inscription des droits de propriété que la Commission scolaire possède sur une partie du réseau de l'Inforoute Bas-Saint-Laurent.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

ATTENDU que le réseau de l'Inforoute Bas-Saint-Laurent, constitué de 6 fibres optiques par site reliant les écoles, les sites municipaux et les sites du C.R.S.B.P. (Centre régional de service aux bibliothèques publiques), est maintenant complété;

ATTENDU que le réseau de l'Inforoute Bas-Saint-Laurent doit faire l'objet d'ouverture de fiches immobilières (FITNO) au «Registre des réseaux de services publics» pour chaque circonscription foncière visée;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de publiciser les droits de propriété de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs sur une partie du réseau de l'Inforoute Bas-Saint-Laurent;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

D'autoriser le président, monsieur Guilmont Pelletier, et le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, l'acte notarié nécessaire à l'inscription au Registre des réseaux de services publics des droits de propriété de la Commission scolaire sur une partie du réseau de l'Inforoute Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-330-CC)

COMITÉ DE GÉRANCE DU RÉSEAU DE L'INFOROUTE BAS-SAINT-LAURENT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique à quoi fait référence le comité de gérance du réseau de l'Inforoute Bas-Saint-Laurent et précise que le conseil doit nommer 4 représentants de la Commission scolaire sur ce comité.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT, qu'en vertu de la convention de copropriété, de reconnaissance de droits de propriété et de gérance du réseau de fibres optiques signée en 2008, la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs doit nommer 4 représentants sur le comité de gérance;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

DE nommer le directeur général, le directeur général adjoint, le régisseur des services informatiques et le technicien en informatique, classe principale, à titre de représentants de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs pour siéger sur le comité de gérance du réseau de l'Inforoute Bas-Saint-Laurent mis en place dans le cadre de la convention de copropriété, de reconnaissance de droits de propriété et de gérance signée en 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-331-CC)

COLLOQUE SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, précise que le Colloque régional sur la persévérance scolaire aura lieu à Rimouski le 20 mars prochain et que 20 personnes de la Commission scolaire peuvent y participer. On convient que les commissaires intéressés à s'y rendre donneront leur nom lors de la prochaine séance (3 mars 2009) du comité exécutif.

TÉLÉPHONIE IP

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires sur le développement du projet d'implantation de la téléphonie IP dans l'ensemble de la Commission scolaire. Il précise qu'il y a une forte probabilité que le système soit opérationnel d'ici la fin de l'année scolaire 2008-2009. De plus, on ne prévoit pas de dépassement par rapport au budget adopté.

INFORMATION SUR LE PROJET DE LOI 88

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, rapporte les propos que la ministre Michèle Courchesne tenait le 6 février dernier sur l'entrée en vigueur graduelle des éléments retenus dans le projet de loi 88 qui modifieront la Loi sur l'instruction publique.

Monsieur Pelletier précise, qu'à la prochaine séance, on devrait avoir plus d'information à ce sujet.

VARIA

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

On demande si le site web de la Commission scolaire donne les informations nécessaires lors d'une tempête de neige. Le directeur général précise que, normalement, vers 7 h 15, on indique s'il y a interruption du transport scolaire lors des journées de tempête.

On demande où en est l'étude sur l'utilisation de la biomasse. Le directeur général précise que l'étude suit son cours et qu'il y a de fortes chances que le projet puisse voir le jour à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles.

On demande des informations sur l'application de «tableau virtuel» dans les classes. Le directeur général précise le fonctionnement de ce type d'appareil et souligne qu'il y en a un à l'École secondaire Vallée-des-Lacs et un à l'École secondaire du Transcontinental. Il précise également que l'acquisition de ce genre d'appareil dépend grandement de la volonté des utilisateurs puisque ça réclame d'importantes modifications dans la façon de travailler.

Les commissaires délibèrent sur le sujet de l'heure dans les médias à savoir, le décrochage scolaire. Le directeur général explique comment l'on doit interpréter les statistiques qui sont véhiculées et il convient, qu'au niveau national, il y a beaucoup de travail à faire.

PROCHAINE SÉANCE

Le 17 mars 2009 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-332-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale